

Fourrage

Des repères pour gérer l'herbe

Réussir le pâturage, c'est prendre les bonnes décisions au bon moment concernant le démarrage de la saison du pâturage, l'entrée des animaux sur les parcelles, la sortie des animaux de la prairie. Différents outils de gestion plus ou moins perfectionnés existent. Il y en a un particulièrement pratique et facile d'accès : vos bottes ! Prenez l'habitude de parcourir régulièrement vos prairies et vous vous ferez rapidement vos repères.

• A savoir : 1 cm d'herbe fraîche = 100 kg MS/ha

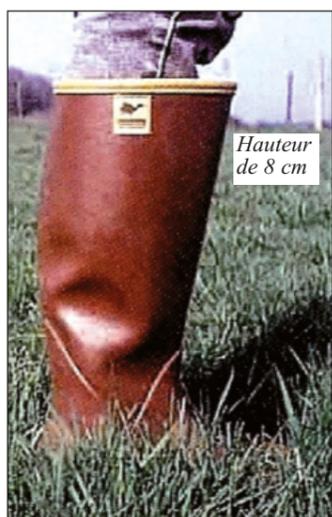
Si vous faites entrer un troupeau de 25 vaches allaitantes sur une parcelle de 4 ha, à une hauteur d'herbe de 10 cm, vous pour-

rez les faire pâturer pendant 6 jours, sans complémentation et en laissant un couvert végétal de 5 cm à la sortie des animaux.

• 10 cm d'herbe : faites entrer vos animaux

Une entrée optimum des animaux se fera à 10-12 cm d'herbe. Cette hauteur vous garantit une herbe en quantité suffisante et de qualité.

• Anticiper votre mise à l'herbe



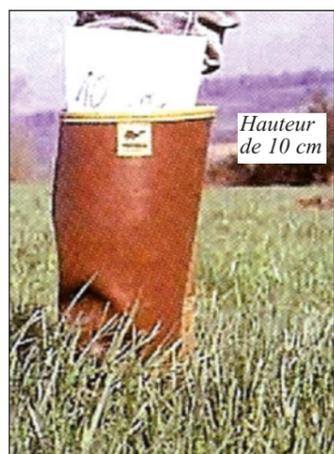
Hauteur de 8 cm

L'herbe arrive au niveau de la cheville

C'est un moment crucial qui va conditionner toute votre saison de pâturage, la qualité de l'herbe prélevée par vos animaux et donc, leurs performances.

La mise à l'herbe (c'est-à-dire l'entrée sur la première parcelle à faire pâturer de l'année) doit se faire de façon précoce, avant que l'herbe n'atteigne les 8 cm de hauteur. La rotation doit alors se faire très rapidement, il faut avoir l'impression de "courir après l'herbe".

Si vous attendez d'avoir une hauteur "correcte" d'herbe sur la première parcelle, vous allez vous faire dépasser par la pousse. Dès lors, vous ferez pâturer une herbe trop haute qui sera mal valorisée par vos animaux. Il y aura des refus et donc, perte d'une partie de l'herbe produite !



Hauteur de 10 cm

Hauteur bas du mollet

• A 5 cm : il faut sortir de la parcelle

La sortie des animaux des parcelles se fera à une hauteur de 5 cm, quand l'herbe arrive au niveau du talon de la botte.

Si vous faites pâturer en-dessous de cette hauteur, la plante mettra plus de temps à repartir, car elle devra auparavant fabriquer des feuilles pour optimiser la photosynthèse.

Une hauteur inférieure à 5 cm est également critique dans la gestion du parasitisme.



Hauteur de 5 cm

Hauteur du talon

• A 15 cm : réserver pour la fauche



Hauteur de 15 cm

Hauteur mi-mollet

Au-delà de 15 cm de hauteur, la parcelle devra être réservée à la fauche.

A cette hauteur, l'herbe sera de moindre qualité et très mal pâturée, créant ainsi des refus et l'obligation de les broyer.

Au 30 mars 2015	Somme de température (°C jour)		Date prévisionnelle		
	2015	2014	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage enrubannage
			400 ° j	500°j	750° j
Auch	429	505	27 mars	05 avril	22 avril
Condom	441	541	26 mars	04 avril	21 avril
Lahas	426	521	27 mars	05 avril	22 avril
Le Houga	420	537	28 mars	06 avril	23 avril
Mauroux	444	548	26 mars	04 avril	21 avril
Peyrusse Grande	423	524	27 mars	05 avril	22 avril

Contact : Maison de l'Elevage au 05.62.61.79.60

